

ANNALES 2022

2nd CONCOURS RESERVE

CORPS DES REDACTEURS

**DU CADRE D'ADMINISTRATION
GENERALE DE
LA NOUVELLE-CALEDONIE**

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE**

-----□□-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE: REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS DE CULTURE
GENERALE**

DUREE : 3h00

COEFFICIENT : 3

SUJET

QUESTION 1 : L'autonomie énergétique : utopie ou réalité ? (6 points)

QUESTION 2 : Agir en justice contre l'administration. (7 points)

QUESTION 3 : La coopération régionale dans le Pacifique. (7 points)

**CONCOURS INTERNE ET RESERVES OUVERTS AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE
RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION
GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----□□-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE: REPONSES A 3 A 5 QUESTIONS DE CULTURE
GENERALE**

DUREE : 3h00

COEFFICIENT : 3

SUJET 1

QUESTION 1 : L'autonomie énergétique : utopie ou réalité ? (6 points)

Introduction

Actualité (conséquences de la guerre Ukraine/Russie)

Définition de l'autonomie énergétique : capacité à produire pour subvenir à ses besoins

Pourquoi vivre en autonomie énergétique

I – Prise de conscience

Energies fossiles qui se tarissent, polluantes (ex. gaz à effet de serre), différents sommets/rencontres mondiales ou régionales, dépendances de certains pays à l'égard d'autres pays « fournisseurs »,

II – Une nécessité qui peut se concrétiser par la complémentarité des sources

Autonomie vertueuse si énergie solaire, thermique, maritime, éolienne...

Aspects économiques : moins de dépenses à l'égard d'autres pays, permettant développement/investissement locaux : panneaux photovoltaïques (propre production, possibilité de revente)

Complémentarité (mix énergétique), et non plus dépendance à une source, concourt à l'autonomie.

QUESTION 2 : Agir en justice contre l'administration. (7 points)

Introduction

Décision défavorable induisant une perte de droits

Décision considérée comme injuste

Mauvais fonctionnement de l'administration

I - Recours via des partenaires

Syndicats

Défenseur des droits

II - Recours individuel/collectif

Recours gracieux/recours hiérarchique

Recours devant les tribunaux du travail ou administratif

QUESTION 3 : La coopération régionale dans le Pacifique. (7 points)

Introduction

Contexte géopolitique conduit à une nécessité de lier partenariats et stratégies

I – Les pays et les fonds de coopération

Liens avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, Fidji etc...

Fonds de coopération Pacifique, avec le Vanuatu, Wallis et Futuna

II – Les différentes instances et leurs actions

Et notamment le Forum des îles du Pacifique, la Commission du Pacifique Sud

...

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE**

-----□□-----

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE:

**NOTE ADMINISTRATIVE SPECIALITE :
ADMINISTRATION GENERALE**

DUREE : 3h00

COEFFICIENT : 4

SUJET

Le sujet comporte 14 pages y compris la page de garde.

Chargé d'études au sein d'une direction des ressources humaines, votre directeur sollicite une note sur le service civique dans le cadre d'un projet de développement de ce dispositif au sein de la collectivité.

Après avoir présenté le dispositif, vous indiquerez les recommandations et points de vigilances sur sa mise en œuvre.

Sommaire du dossier

Document 1 : Service Civique : « 500 000 jeunes, c'est un patrimoine d'engagement pour le pays », déclare Béatrice Angrand – Publicsenat.fr- 12 mars 2021

Document 2 : Guide « ma collectivité s'engage » (extraits) – service civique france – mai 2021

Document 3 : Service civique : les collectivités ont une carte à jouer – la gazette des communes – 05 novembre 2020

Document 4 : Le service civique à l'assaut des collectivités – la gazette des communes – 09 janvier 2017

Document 5 : Quelques pistes pour favoriser l'essor du service civique – la gazette des communes – 22 mars 2016

Service Civique : « 500 000 jeunes, c'est un patrimoine d'engagement pour le pays », déclare Béatrice Angrand

publicsenat.fr Publié le : 12/03/2021

A l'occasion des 11 ans du Service Civique et du franchissement symbolique de la barre des 500 000 volontaires, Béatrice Angrand, présidente de l'Agence du Service Civique depuis 2019, revient sur l'histoire du dispositif mais aussi sur sa pertinence.

Nous avons fêté le 10 mars dernier les 11 ans du Service Civique, ainsi que l'entrée en mission du 500 000ème volontaire depuis 2010. Rétrospectivement, était-ce l'objectif visé ou bien le Service Civique a-t-il séduit au-delà de ce que l'on pouvait imaginer ?

En 2010, pour l'entrée en vigueur du dispositif, 6000 jeunes ont fait leur service civique. C'était au moment du gouvernement Sarkozy et le Service Civique a traversé 3 quinquennats en faisant consensus. L'idée était d'effectuer une montée en charge progressive avec sur le long terme le projet de faire accéder au plus grand nombre mais sans objectif chiffré.

Il y a eu un tournant en 2015 où le gouvernement a cherché dans le Service Civique une pédagogie de la citoyenneté. On est donc passés de 29 000 jeunes en 2012, à 35 000 en 2014, puis 92 000 en 2016. L'impact sur la vie des jeunes, sur les structures qui les accueillent, sur les causes dans lesquelles ils s'engagent a été très convaincant et les budgets ont donc été maintenus pour accompagner cette montée en charge.

Ce sont donc des éléments extérieurs qui ont motivé cette « montée en charge » ?

Je ne suis pas d'accord, il n'y a pas que des éléments extérieurs. Des jeunes cherchent le moyen de s'engager, plein de jeunes voulaient donner du temps pour des causes et on ne le faisait pas à cause de problèmes financiers, il fallait vite entrer dans le monde du travail pour soutenir sa famille.

Aujourd'hui ces jeunes cherchent des manières de s'engager différentes des engagements d'avant sur le mode du militantisme politique et syndical. Il y a une génération engagée qui veut plus s'engager dans la sphère privée, de manière ponctuelle, qui s'en vont et qui reviennent. Il faut donc donner un cadre clair aux structures qui pourraient les accueillir et qui soit respectueux de cette volonté.

Vous voyez l'engagement dans le service civique comme une alternative à l'engagement politique et syndical ?

Les jeunes choisissent des causes qui les intéressent : l'éducation pour tous, le décrochage scolaire, la culture, le sport, la solidarité intergénérationnelle ou le développement durable bien sûr. En échange, ils reçoivent une indemnité, une formation et ils ont accès à un tuteur qui les accompagne, qui leur fait prendre conscience des compétences qu'ils acquièrent et qui les aident à construire un projet d'avenir. Le coup de génie du service civique c'est qu'en échange de l'engagement il y a un accès à la formation et à ce projet d'avenir.

Ce « projet d'avenir » est un projet professionnel ?

Pas nécessairement, le projet d'avenir est un projet de sortie de service civique, qui peut déboucher sur emploi mais aussi sur tout type de formation. L'idée du service civique ce n'est pas de renforcer l'employabilité des jeunes, même si en fait au bout de 10 ans ce n'est plus la même chose qu'au début, c'est normal. Il y a un constat de fait : les jeunes gagnent en compétence et confiance en eux. Ensuite

ils le « revendent » [entre guillemets] et le valorisent dans le monde du travail. C'est une conséquence de fait qui n'est pas dans l'objectif initial, mais dont il faut parler aussi.

Le service civique a-t-il vocation à s'insérer dans le monde professionnel ou faut-il résolument l'ancrer dans le monde associatif ?

Le service civique est de plus en plus connu et reconnu. Peu à peu il acquiert ce statut-là de période intermédiaire que l'on prend pour aider les autres et s'aider soi-même. Il peut servir à vérifier l'orientation que l'on a choisie ou même choisir son orientation. Cela entre dans l'ensemble de la société française parce que dans le monde du travail il y a plus d'attente que par le passé envers les personnes qui sont mobilisées sur le sens. Cette dynamique traverse les générations : de plus en plus de gens cherchent du sens à leur vie et les entreprises cherchent à donner du sens à ce qu'elles font aussi parce que ça leur donne accès aux salariés qui en ont besoin. Quand on arrive à un seuil aussi important de 140 000 volontaires chaque année depuis 3 ans, cela a forcément un impact sur la société.

Cette montée en charge ne met donc pas en danger le but initial du service civique ?

J'aimerais rajouter que le service civique peut être fait dans l'Etat et les collectivités territoriales. Il y a tellement de causes et de problèmes sociaux sur lesquels les jeunes ont envie de s'engager et sur laquelle la société a des besoins. Cela ne va pas dénaturer le service civique si plus de jeunes le font. Cela donne plus de travail à l'agence pour contrôler cette montée en charge, notamment dans le contrôle des postes, des tuteurs et de l'accompagnement. L'agence joue son rôle de vigie pour accompagner cette montée en charge. Mais c'est trois fois gagnant : pour le jeune, pour la structure qui accueille et pour la société. Pour les associations notamment ça apporte des énergies nouvelles : 1/3 des jeunes continuent à s'engager dans les associations. Et enfin pour commenter le chiffre de 500 000 c'est un patrimoine d'engagement pour le pays.

Extrait du guide « Ma collectivité s'engage » - service civique France



Ma collectivité s'engage

Accueillez des volontaires
en Service Civique
dans votre collectivité

Pourquoi accueillir des volontaires ?

Pour votre collectivité et ses projets :

Le Service Civique permet :

- de renforcer votre politique locale Jeunesse ;
- d'expérimenter des projets d'innovation sociale ;
- d'amplifier les actions menées par votre collectivité ;
- d'aller à la rencontre de nouveaux publics ou de publics éloignés/isolés ;

Pour les jeunes de votre territoire :

Le Service Civique favorise l'engagement citoyen des jeunes au sein de leur bassin de vie, le développement et la valorisation de leurs compétences, ainsi que l'enrichissement de leurs perspectives d'insertion sociale et professionnelle.

Pour l'ensemble des habitants :

Les habitants de votre territoire bénéficient d'actions de cohésion sociale et de solidarité. Ils gagnent en proximité avec les services publics proposés par votre collectivité.

Quelle collectivité peuvent accueillir des volontaires ?

Toutes les collectivités et organismes publics associés.

Communes, Intercommunalités, départements, régions, collectivités d'outre-mer. Syndicats intercommunaux, syndicats mixtes, pôles d'équilibre territoriaux et ruraux, etc.

CCAS/CIAS, Caisses des écoles, MDPH, Offices publics de l'habitat, etc.

Le Service Civique, c'est quoi ?

Quel contenu ?

INTÉRÊT GÉNÉRAL

Des missions en faveur de l'intérêt général qui se distinguent des activités exercées par les agents publics, les personnels en contrats aidés et les stagiaires. Vous pouvez être accompagné par votre référent territorial Service Civique ou par une structure agréée pour définir votre projet d'accueil de volontaires

Pour qui ?

LES JEUNES

Pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplômes

Quelle indemnité ?

580,62€ / MOIS

dont 81% pris en charge par l'Etat.
SOIT 107,58€/MOIS versé par votre collectivité au volontaire

Quelle durée ?

6 À 12 MOIS DE MISSION

24 heures minimum par semaine

Quel statut ?

RECONNU ET PROTÉGÉ

Un statut de volontaire reconnu et protégé.
Protection sociale complète prise en charge par l'État, droits retraite, droits formation, cumul possible avec statut de salarié et/ou étudiant

Quel accompagnement des jeunes ?

Un tuteur au sein de la collectivité qui accompagne le volontaire tout au long de sa mission. Un tuteur peut accompagner 1 ou plusieurs volontaire(s).

La formation du tuteur est assurée par l'Etat.

Une **formation civique et citoyenne** de 2 jours minimum et une formation aux premiers secours (PSC1) d'1 jour pour le volontaire. Ces formations sont financées par l'État. Votre référent territorial Service Civique peut guider votre collectivité dans l'offre de formation existante sur votre territoire.

Plus d'informations sur www.service-civique.gouv.fr/page/collectivites-territoriales

Exemples de missions agréées



Transition écologique: promouvoir les éco-gestes tels que le tri et la réduction des déchets, le compostage, la lutte contre le gaspillage énergétique et alimentaire, la préservation de la biodiversité, l'économie circulaire, le respect des lieux naturels, les mobilités douces, l'éclairage nocturne, l'usage des pesticides, les circuits courts, etc.



Santé: promouvoir les gestes barrières dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19.



Inclusion: aller à la rencontre des habitants ou de publics cibles (jeunes, familles, usagers, personnes en situation de précarité...) pour contribuer à les informer sur les services, services en ligne, dispositifs d'accompagnement, équipements de la collectivité, ainsi que sur les activités proposées sur le territoire.



Lien intergénérationnel: visites en binôme de volontaires aux domiciles de personnes âgées isolées ou en EHPAD, portage de livres, développement d'activités en EHPAD, faciliter les liens avec les familles dans les EHPAD, organiser des rencontres EHPAD/écoles, etc.



Accompagnement scolaire: animer des ateliers sur le vivre-ensemble/ la citoyenneté/l'égalité filles-garçons/le développement durable/ l'alimentation au sein des écoles, accompagner les collégiens dans leur recherche de stages de troisième, accompagner les élèves dans la réalisation de leurs devoirs pour les aider à gagner en autonomie, etc.



Démocratie participative: développer la participation des habitants des jeunes/des enfants à la vie de la collectivité.

Votre collectivité peut créer d'autres types de missions, tant qu'elles respectent les principes fondamentaux du Service Civique. Votre référent territorial Service Civique peut vous accompagner. Pour plus d'exemples de missions : <https://www.service-civique.gouv.fr/page/collectivites-territoriales>

Comment accueillir des volontaires ?

Soit demander un agrément de Service Civique auprès de votre référent territorial agent de l'Etat dédié à l'accompagnement de vos démarches

Un agrément permet à une collectivité d'accueillir et d'accompagner des volontaires dans ses services et équipements, voire auprès de ses partenaires publics. Cette demande peut être déposée en ligne sur votre espace dédié

soit accueillir des volontaires proposés par une association ou une collectivité déjà agréée

Pour simplifier les démarches administratives, bénéficier d'un accompagnement renforcé dans l'accueil de volontaires et disposer de co-tuteurs pour accompagner les jeunes, votre collectivité peut accueillir des volontaires par l'intermédiaire d'une collectivité ou d'une association déjà agréée.



Service civique : les collectivités ont une carte à jouer

La gazette des communes

Publié le 05/11/2020 • Par [Isabelle Raynaud](#)

Le Plan jeunes prévoit la création de 100 000 missions supplémentaires en service civique pour 2020-2021. Alors que les besoins de proximité de la population s'accroissent avec la pandémie, les collectivités pourraient bénéficier d'un apport de bras volontaires rapidement.

Axe important du plan de relance, le Plan jeunes présenté dès le 23 juillet par le Premier ministre, Jean Castex, prévoit notamment d'augmenter de 100 000 le nombre de missions de service civique. Le dispositif, qui a accueilli 470 000 jeunes depuis sa création en 2010, permet aux associations, services de l'Etat ou collectivités de proposer aux volontaires de nouvelles activités, en lien avec les usagers, mais sans concurrence avec le travail des salariés ou des agents.

Création de liens avec les personnes âgées, cours de nutrition dans les écoles ou les centres sociaux, initiation au tri sélectif : en dix ans, les missions confiées aux jeunes volontaires – âgés de 16 à 25 ans, 30 ans pour les personnes en situation de handicap – ont été variées dans les collectivités.

Appel d'air à combler

Mais depuis quatre à cinq ans, le nombre de collectivités engagées reste stable. Il faut dire que les places étaient chères pour celles qui voulaient entrer dans le dispositif : le nombre de missions financées par l'Etat ne bougeait plus, les organismes déjà présents dans le dispositif captaient donc les financements.

La présentation du Plan jeunes change la donne. 20 000 missions supplémentaires sont prévues pour 2020 et 80 000 pour 2021. C'est un « appel d'air considérable sur les fonds », reconnaît-on à l'Agence du service civique.

De nouvelles collectivités, en plus des 1 700 déjà agréées, pourraient donc rapidement intégrer des jeunes. Ou, pour celles qui en reçoivent déjà, augmenter le nombre de volontaires en service civique dans leurs services. En effet, si les collectivités représentent 12 % des organismes agréés, elles n'accueillent que 6% des jeunes.

Des « missions Covid »

Le chiffre pourrait d'ailleurs augmenter rapidement, espère Béatrice Angrand, la présidente de l'Agence du service civique. « Depuis juillet, on sent que cela frémit et je pense que l'on va avoir une belle montée en charge côté collectivités », assure-t-elle. Dans cette nouvelle période de confinement, les territoires mettent en place de nombreuses actions pour créer de nouveaux liens avec la population. Des interventions dans lesquelles les jeunes peuvent

complètement s'intégrer. « Il y a une carte à jouer pour les collectivités territoriales », affirme Béatrice Angrand.

Jeunes motivés

Promotion des gestes barrières, lien avec les personnes vulnérables des communes... Les missions pouvant être mises en place rapidement et aidant les agents sont nombreuses.

Et les jeunes seront sans conteste présents. Pour l'heure, il y a en moyenne trois jeunes pour une mission proposée ; l'augmentation du nombre de missions devrait réduire ce ratio. Mais le contexte sanitaire et économique pourrait même augmenter le nombre de volontaires potentiels.

« Les jeunes ont des motivations variées pour s'engager, explique la présidente de l'agence : ils veulent donner du sens à leur vie et être utiles au monde qui les entoure. Il y a aussi des projets remis en question par la période, avec des stages ou des contrats décalés de quelques mois, qui donnent du temps aux jeunes. » D'autant que le service civique est rémunéré... Mais, ajoute Béatrice Angrand, « le service civique n'est pas une motivation par défaut » .

Intermédiation

Et si les collectivités ne veulent pas se lancer dans la préparation du dossier d'agrément pour recevoir des jeunes en service civique, il est toujours possible de faire de l'intermédiation. De grandes associations, déjà bien ancrées dans le dispositif, peuvent prendre des jeunes qui sont encadrés par un tuteur de l'association et formés aux premiers secours, puis mis à la disposition des collectivités.

Pour l'Agence du service civique, ce dispositif doit cependant être limité dans le temps. L'objectif étant que les collectivités demandent l'agrément et forment des tuteurs en interne, une fois que l'apport des jeunes dans l'action quotidienne est prouvée.

Des actions bien au-delà de la crise sanitaire

Si les jeunes peuvent venir rapidement en soutien des collectivités, l'Agence du service civique rappelle qu'ils sont un apport bien au-delà et sur des missions très variées. Départements (Meurthe-et-Moselle, Vienne) ou communes (Angers) ont ainsi mis en place des missions de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les cantines des écoles primaire ou collèges. Les jeunes concourent aussi à la création d'épiceries solidaires, la présentation à la population des points d'accueil à la justice ou à la culture, la promotion de l'éco-citoyenneté...

Le service civique à l'assaut des collectivités

La gazette des communes - Publié le 09/01/2017 • Par [Isabelle Raynaud](#) •

Pour atteindre l'objectif de 350 000 contrats de service civique en 2018, les collectivités territoriales devront s'engager plus fortement dans le dispositif. Toutes les collectivités peuvent proposer des missions de service civique aux 16-25 ans, à condition de ne pas concurrencer le travail des agents. Pour cela, l'Agence du service civique aide au recrutement des volontaires par le biais de son site et l'Etat finance la majeure partie de leur indemnité.

En 2018, 350 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans devront pouvoir effectuer une mission de service civique. C'est cet objectif qu'a fixé, il y a tout juste un an, le président de la République. Cela représentera « la moitié d'une classe d'âge », avait précisé François Hollande lors de ses vœux 2016 à la jeunesse. Un chiffre qui risque toutefois d'être difficile à atteindre, sans même tenir compte des échéances électorales. En effet, en 2015, 53 000 jeunes ont réalisé une mission de service civique... pour plus de 200 000 demandes. Si les chiffres définitifs ne sont pas encore connus, l'objectif de 110 000 contrats de service civique signés en 2016 ne sera pas atteint, là encore faute de projets suffisamment nombreux à proposer.

Frilosité des collectivités

C'est donc sur le nombre de missions disponibles qu'il faut agir en premier lieu. Les collectivités, qui n'accueillent aujourd'hui que 8 % des volontaires – contre 80 % pour les associations -, semblent être un vivier indispensable. « Nous n'arriverons pas à accueillir plus de jeunes sans les collectivités », affirmait en mai 2016 François Chérèque, alors président de l'Agence du service civique. Son successeur, Yannick Blanc, ne dit pas autre chose et a intensifié les efforts de l'agence pour aider les collectivités à intégrer le dispositif. Si elles s'y mettent progressivement, leurs peurs sont néanmoins importantes. Toutes craignent que la mission de tutorat soit trop chronophage pour les agents, dont le temps est de plus en plus précieux.

Légèreté du tutorat

« Ceux qui disent que ça prend du temps ont-ils des volontaires ? » demande Stéphane Beaudet, maire (LR) de Courcouronnes (13 500 hab., Essonne), interrogé sur le sujet. Et de poursuivre : « Un tuteur ne passe pas son temps à encadrer le volontaire. C'est une peur irréaliste : le service civique est un système moins lourd pour l'agent encadrant que d'autres types de contrats aidés. » L' élu recommande même de ne pas « s'imaginer que c'est un dispositif identique à ceux que l'on a connus par le passé ».

Même son de cloche dans le Nord. « On l'appelle parrainage plutôt que tutorat. Les collectivités qui ont peur du temps que cela peut prendre n'ont pas idée de tout ce que cela peut apporter », assure le deuxième adjoint à la maire de Lille (231 500 hab., Nord), Walid Hanna, délégué à la citoyenneté. Tuteur dans la capitale du Nord depuis deux semaines, Mohammed Oural, chargé d'événements à la mairie de quartier Lille sud, reconnaît

consacrer une partie de son temps à diriger deux jeunes. Mais, après dix jours, il est déjà ravi du rythme de croisière acquis et apprécie leur renfort.

« Notre devoir est d'encadrer les jeunes, qu'ils soient volontaires en service civique ou collégiens de troisième en stage. C'est un choix politique », résume Walid Hanna. En onze ans, la ville a ainsi accueilli plus de 250 jeunes et continue à en accueillir 40 chaque année. « Les valeurs du service civique sont des valeurs de solidarité, dans une société où l'on s'isole de plus en plus, où le moi je prime. Le dispositif fonctionne. S'il n'avait pas été efficace, nous aurions arrêté, car cela représente un coût financier. » L'encadrement des 40 jeunes constitue tout de même quatre équivalents temps plein par an pour la commune...

A Lille, une définition des missions bien travaillée en amont

C'est devenu un rituel : tous les ans depuis la création du dispositif, la ville de Lille prend 40 jeunes en service civique. Si leur nombre reste constant, les missions, elles, s'adaptent aux besoins des services qui peuvent demander l'arrivée de volontaires. « Souvent, le dispositif est connu, mais pas dans les détails : liens hiérarchiques, tutorat, type de missions proposées, etc. », explique Christophe Leuthreau, responsable du service développement au centre communal d'action sociale (CCAS).

La définition des missions est bien travaillée en amont avec les équipes pour rester dans les clous du service civique. Le CCAS participe ensuite au choix des volontaires, pour là encore éviter qu'il ne s'apparente au recrutement des agents. « Il est impératif qu'il y ait de la mixité, sociale mais également de genre, des complémentarités de savoir-être... »

Tout au long de la mission, les agents tuteurs peuvent également s'adresser au CCAS. « Ils sont souvent inquiets du temps que cela va leur prendre. Il existe donc une coordinatrice pour les soutenir dans leur mission de tutorat ; des outils et des conseils sont mis à leur disposition, et, finalement, le bilan de la collaboration tuteur-jeune est très positif pour les deux parties. Les tuteurs y trouvent un enrichissement professionnel et personnel. »

Ne pas franchir la ligne rouge

Mais très vite, dans les collectivités comme dans les associations, se dresse la ligne rouge à ne pas franchir : la mission de service civique ne doit pas venir empiéter sur un emploi qu'occuperait un fonctionnaire. Difficile à appréhender, d'autant plus quand, pour valoriser le travail des jeunes, on entend parler, sur le terrain, de « collègue », voire d'« agent à part entière ».

A Fleurance (6 300 hab., Gers), la distinction est extrêmement ténue. Ainsi, plusieurs volontaires ont tenu un rôle complet d'accompagnement de la population en œuvrant comme médiateurs environnementaux, informant les habitants sur le tri des déchets. Et un jeune devrait rapidement être choisi pour mettre à jour les données IGN de la commune. Certes, les mairies n'ont pas l'obligation de renseigner la base adresse nationale, et le faire est un plus pour la population, notamment pour être sûr d'être trouvé par les secours, les pompiers ou le Samu, en cas de besoin. Mais on peut se demander comment les jeunes développent leur citoyenneté en remplissant un fichier informatique...

« La difficulté est de faire entrer le besoin de la commune dans le cadre du service civique », reconnaît d'ailleurs Gérard Salon, conseiller municipal qui a encadré plusieurs volontaires. « En milieu rural, il n'y aura jamais d'agents supplémentaires. Une distinction devrait donc être

engagée sur les missions possibles entre les grandes et les petites collectivités. Ici, on ne pourra jamais recruter un community manager, par exemple. Un jeune en service civique pourrait nous aider. »Un groupe de travail doit être lancé par l'Agence du service civique dans les prochains jours pour palier les difficultés particulières des territoires ruraux. Mais Yannick Blanc souligne :

Même si des aménagements étaient trouvés, il n'est pas question de sortir du message que le service civique n'est pas un emploi.

Valoriser son CV

Un avis partagé par Stéphane Beudet. S'il reconnaît que les volontaires « renforcent les services municipaux à une époque où la baisse des dotations réduit le nombre d'agents », il est catégorique :

On ne réglera pas les problèmes de la fonction publique territoriale avec le service civique. Le procédé doit être utile aux jeunes. Ils ne sont pas censés servir de bouche-trous dans les services, comme ce fut le cas des emplois-jeunes il y a vingt ans.

L'intérêt pour le dispositif est compris par les jeunes, qu'ils soient diplômés ou non. Pour tous, c'est une expérience professionnelle valorisante sur un CV. Ils peuvent mettre en avant la réalisation d'une mission, qu'ils accomplissent généralement du début à la fin, durant leur six à huit mois d'engagement. Louane, 18 ans, en service civique à Courcouronnes, aide ainsi les habitants à cuisiner équilibré et à coût réduit. « C'est super enrichissant. Ce qui me plaît, c'est le contact. Et, sur le CV, c'est mieux d'avoir une mission de service civique que de faire de la restauration rapide », conclut-elle.

Pour pouvoir aider plus de jeunes, Stéphane Beudet voudrait que les collectivités aient l'obligation de recourir au dispositif, ce qui est légalement impossible. L'Agence du service civique préfère donc parler d'« ardente obligation ».

Quelques pistes pour favoriser l'essor du service civique

La gazette des communes Publié le 22/03/2016 • Par Auteur associé •

Le service civique mobilise aujourd'hui « à peine 70 000 jeunes de 16 à 25 ans ». Pourquoi ce dispositif peine-t-il tant à se développer, en particulier dans les collectivités territoriales ?

Béatrice Hakni-Robin

Vice-présidente du conseil départemental d'Ille-et-Vilaine

Le service civique mobilise aujourd'hui « à peine 70 000 jeunes de 16 à 25 ans ». Le président de la République le déplorait dans son discours des vœux à la jeunesse du 11 janvier. Pourquoi ce dispositif peine-t-il tant à se développer, en particulier dans les collectivités territoriales ?

En 2013, le département d'Ille-et-Vilaine a accueilli 19 jeunes au sein des centres départementaux d'action sociale sur des missions d'accompagnement et d'accès aux droits. Aujourd'hui, l'assemblée départementale poursuit sa mobilisation sur ce dispositif. Courant 2016, nous attendons entre 20 et 25 jeunes en service civique dans les services départementaux.

Le service civique concilie un projet d'intérêt général avec le projet d'engagement d'un jeune. Il favorise son insertion sociale et professionnelle. C'est une première expérience pour découvrir l'institution, avancer sur un projet. C'est un tremplin vers l'emploi. La mission effectuée par le jeune amplifie aussi nos politiques publiques, leur utilité sociale, mais aussi les solidarités intergénérationnelles et le lien social, grâce à la mise en œuvre de nouveaux projets qui n'auraient sans doute pas vu le jour sans le service civique.

Assouplir le type de missions

Le coût budgétaire est réduit, la prise en charge financière de l'Etat se situant à hauteur de 467 euros par mois sur la durée du contrat et le soutien de la collectivité vis-à-vis du jeune à hauteur de 106 euros par mois. L'expérience est positive pour le département et pour les jeunes dans leur grande majorité. Mais des améliorations sont possibles.

Ainsi, il faut autoriser les collectivités qui le souhaitent à proposer des missions d'une durée de douze mois – alors que ce sont plutôt des durées de huit mois qui sont acceptées – pour renforcer l'intégration du jeune dans la structure, lui permettre de suivre les formations obligatoires et clore sa mission dans de bonnes conditions.

Le type de missions à proposer pourrait aussi être assoupli, pour être en cohérence avec les impératifs fixés par l'Agence du service civique. Le type de missions éligibles pourrait être élargi en acceptant celles dotées d'un réel sens au niveau du lien social, cœur de l'objet du service civique.

Le site extranet de gestion de l'Agence du service civique devrait être simplifié. Trop complexe et difficile d'accès, notamment pour les jeunes peu ou pas qualifiés, il ne leur permet pas de déposer une candidature aisément.

Les porteurs d'offres de services civiques devraient être accompagnés au cadrage des profils recherchés pour éviter les candidatures inutiles, renforcer l'efficacité des recrutements et ne pas générer de difficultés ultérieures pour les personnes accueillies. En effet, le service civique s'adresse à tous les jeunes entre 16 et 25 ans, étudiants ou non, avec ou sans diplôme. Cette ouverture doit être maintenue et développée, tout en laissant une plus grande latitude quant au recrutement, pour éviter de mettre en difficulté des personnes déjà fragilisées.

A ces conditions, avec plus de souplesse et quelques améliorations techniques, nous pourrions nous réjouir de voir davantage de services civiques proposés aux jeunes par les collectivités.

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----□ □-----

EPREUVE ECRITE D'ADMISSIBILITE:

**NOTE ADMINISTRATIVE SPECIALITE :
ADMINISTRATION GENERALE**

DUREE : 3h00

COEFFICIENT : 4

CORRIGE 2

Le corrigé comporte 2 pages y compris la page de garde.

Eléments de correction :

Le service civique fête ses 11 années de mise en œuvre et intègre le plan de relance national dans le cadre du plan jeunes qui prévoit la création de 100 000 missions supplémentaires en service civique pour 2020-2021.

1- Le service civique

Présentation du service civique :

Missions de 6 à 12 mois à temps partiel en faveur de l'intérêt général qui se distinguent des activités exercées par les agents publics, les personnels en contrats aidés et les stagiaires.

Les jeunes volontaires de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans en situation de handicap) dispose d'un statut reconnu et protégé.

Une indemnité encadrée dont 81% pris en charge par l'Etat.

Le service civique permet :

- pour la collectivité : de renforcer la politique locale jeunesse, d'expérimenter des projets d'innovation sociale, d'amplifier les actions menées, d'aller à la rencontre de nouveaux publics ou publics isolés ;
- pour les jeunes : de favoriser l'engagement citoyen des jeunes au sein de leur bassin de vie, de développer et valoriser leurs compétences, enrichir leurs perspectives d'insertion sociale et professionnelle.
- pour les habitants : de bénéficier d'actions de cohésion sociale et de solidarité et gagner en proximité avec les services publics.

2- Une opportunité pour les collectivités à accompagner

La présentation du « plan jeunes » donne de nouvelles opportunités pour les collectivités qui doivent, pour accueillir des volontaires, soit :

- demander un agrément de service civique,
- accueillir des volontaires proposés par une association ou une autre collectivité déjà agréée : intermédiation. Actuellement, 1700 collectivités sont déjà agréées mais ne représentent que 12% des organismes agréés.

De grandes associations, déjà bien ancrées dans le dispositif, peuvent prendre des jeunes qui sont encadrés par un tuteur de l'association et formés aux premiers secours, puis mis à la disposition des collectivités.

Quelques recommandations :

- Pour l'Agence du service civique, ce dispositif doit cependant être limité dans le temps. L'objectif étant que les collectivités demandent l'agrément et forment des tuteurs en interne, une fois que l'apport des jeunes dans l'action quotidienne est prouvée.
- Tutorat, appelé « parrainage » par certaines collectivités.
- Définition des missions en amont : cela pose ainsi un cadre clair sur l'action du volontaire accueilli, l'accompagnement à développer.
- Veiller à ne pas dépasser la « ligne rouge » en empiétant sur les missions d'un agent.

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE**

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE : ANGLAIS

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Air pollution will lead to mass migration, say experts after landmark ruling

Diane Taylor

The Guardian ; Friday 15 January 2021

Air pollution does not respect national boundaries and environmental degradation will lead to mass migration in the future, said a leading barrister in the wake of a landmark migration ruling, as experts warned that government action must be taken as a matter of urgency.

Sailesh Mehta, a barrister specialising in environmental cases, said: "The link between migration and environmental degradation is clear. As global warming makes parts of our planet uninhabitable, mass migration will become the norm. Air and water pollution do not respect national boundaries. We can stop a humanitarian and political crisis from becoming an existential one. But our leaders must act now. We have a right to breathe clean air. One in four deaths worldwide can be linked to pollution."

The comments follow a decision by a French court this week, which is believed to be the first time environment was cited by a court in an extradition hearing. The case involved a Bangladeshi man with asthma who avoided deportation from France after his lawyer argued that he risked a severe deterioration in his condition, and possibly premature death, due to the dangerous levels of pollution in his homeland.

The appeals court in Bordeaux overturned an expulsion order against the 40-year-old man because he would face "a worsening of his respiratory pathology due to air pollution" in his country of origin.

According to the Environmental Justice Foundation, one person every 1.3 seconds is forced to leave their homes and communities due to the climate crisis but millions lack legal protection. It has called on all countries to rapidly and fully implement the Paris climate agreement.

A ruling by the United Nations human rights committee a year ago found it is unlawful for governments to return people to countries where their lives might be threatened by the climate crisis. Tens of millions of people are expected to be displaced by global heating in the next decade.

QUESTIONS

1. TRANSLATION. (10 marks)

Translate into French the passage in bold characters, from: "Air pollution does not respect..." to: "...can be linked to pollution."

2. COMPREHENSION (6 marks: 2 marks per answer)

Answer the following questions **in your own words**. Write from 50 to 100 words per answer.

- a) What does the "landmark ruling" mentioned in the headline refer to?
- b) Explain in your own words the relation between mass migration and air pollution.
- c) Can immigrants be deported to their countries of origin if the environment is unhealthy there? Justify your answer by quoting from the article.

3. ESSAY. (4 marks)

Write about 120 words.

The Pacific region has already had "climate refugees".

Drawing from your own knowledge of this issue, and from precise examples, explain the causes and consequences of this phenomenon and try to suggest solutions.

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----□ □-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE : ANGLAIS

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE 2

Le corrigé comporte 2 pages y compris la page de garde.

1. TRADUCTION

10 points ; voir barème joint.

La pollution de l'air ne respecte pas les frontières nationales, et la dégradation de l'environnement conduira à des migrations massives dans le futur, a déclaré un avocat de premier plan, à la suite d'une décision de justice qui fera jurisprudence dans la question des migrations, alors que des experts préviennent qu'il est nécessaire et urgent que les gouvernements prennent des mesures.

Sailesh Mehka, un avocat spécialiste des affaires relatives à l'environnement, a déclaré : « Le lien entre les migrations et la dégradation de l'environnement est clair. Comme le réchauffement climatique rend certaines parties de notre planète inhabitables, les migrations de masse deviendront la norme. La pollution de l'air et de l'eau ne respecte pas les frontières nationales. Nous pouvons empêcher une crise humanitaire et politique de devenir une crise existentielle. Mais nos dirigeants doivent agir maintenant. Nous avons le droit de respirer de l'air pur. Un décès sur quatre, dans le monde, est dû à la pollution. »

BAREME DE CORRECTION DE LA VERSION

Nombre de points	Critères d'évaluation pour la compréhension du texte anglais	Critères d'évaluation pour l'expression en français
0 à 1,25 points	- aucune compréhension du texte. - compréhension de quelques éléments seulement.	- texte français incompréhensible. - texte français très confus avec de nombreuses fautes de syntaxe et d'orthographe.
1,5 à 2,5 points	- compréhension très superficielle - beaucoup de contresens et de faux sens.	- texte français peu clair, dont le niveau de langue laisse à désirer, et qui comporte des fautes de syntaxe et d'orthographe.
2,75 à 3,75 points	- compréhension acceptable - de rares contresens ; quelques faux sens.	- texte français correct. - peu de fautes de syntaxe et d'orthographe
4 à 5 points	- Très peu d'erreurs de compréhension. - Compréhension parfaite	- vocabulaire et structures recherchés. - aucune faute.
Total sur 5		

La compréhension du texte anglais sera notée sur 5.

L'expression en français sera notée sur 5.

Les deux notes ci-dessus seront additionnées pour produire la note finale de la version, sur 10.

2. QUESTIONS DE COMPRÉHENSION

6 points.

2 points par question, répartis de la façon suivante :

- Respect des consignes : 0,25 point
- Exactitude de la réponse : 1 point
- Qualité de l'anglais : 0,75 point

- a) The landmark ruling mentioned in the headline concerns a justice decision made by a French tribunal earlier in 2021. A Bangladeshi refugee was under threat of being returned to his country of origin. However, given the very high level of pollution in Bangladesh, and because he is an asthma patient, his very life would have been jeopardised, therefore the court cancelled his expulsion order.
- b) Pollution affects most countries today, as the consequences of human activities, like in India, where a rapidly growing industrialisation has caused the air to be unbreathable in places, or imported from abroad, as in Vietnam, where American plastic waste is destroyed by combustion, thus polluting the air and the water. Other countries face impending submersion by the rising sea levels. Therefore, some populations, from poorer countries mainly, have to leave to try to survive elsewhere.
- c) If a country becomes unfit to be inhabited because of the threat its natural environment poses to human life, people who left it to immigrate to a more healthy place cannot be forced to return to their homeland. In 2020, the United Nations Organisation legislated that: "it is unlawful for governments to return people to countries where their lives might be threatened by the climate crisis."

3. ESSAY

Réponse personnelle.

4 points, répartis de la façon suivante:

- Respect des consignes (réponse à la question; nombre de mots): 0,5 point
- Qualité de l'anglais: 1,5 point.
- Structure de l'essai, organization des idées: 1 point
- Originalité et pertinence des arguments: 1 point

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE**

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE : **INFORMATIQUE**

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

➔ **EXERCICE 1**

Une seule réponse par question

Question 1

Quelle est la dernière version de la suite Microsoft Office ?

- a) Office Open
- b) Office 365
- c) Office 2019

Question 2

Lequel de ces outils est un tableur ?

- a) Access
- b) Excel
- c) Visio

Question 3

Quel est l'outil proposant de faire du publipostage ?

- a) Word
- b) Excel
- c) Outlook

Question 4

Dans Excel, à quoi correspond une cellule ?

- a) une ligne
- b) une colonne
- c) une cellule

Question 5

Dans Excel, qu'est-ce qu'un TCD ?

- a) Tableau Calculé de Données
- b) Tableau Croisé Dynamique
- c) Tableau Centré Dynamique

Question 6

Lequel de ces composants matériels vous paraît le plus important sur un ordinateur ?

- a) Processeur
- b) Carte vidéo
- c) Carte réseau

Question 7

Dans le domaine des réseaux, un LAN c'est

- a) Un réseau sans fil
- b) Un réseau local
- c) Un réseau international

Question 8

Quel est le pays qui sera relié à la NC par le second câble sous-marin?

- a) Chine
- b) Fidji
- c) Japon

Question 9

Dans une collectivité publique, un site internet est d'abord destiné

- a) à présenter son activité
- b) à échanger avec le public
- c) aux autres collectivités

Question 10

En informatique, la haute disponibilité permet d'assurer et de garantir la bonne organisation des services procurés...

- a) à minima 8h/24
- b) à minima 12h/24
- c) 24h/24

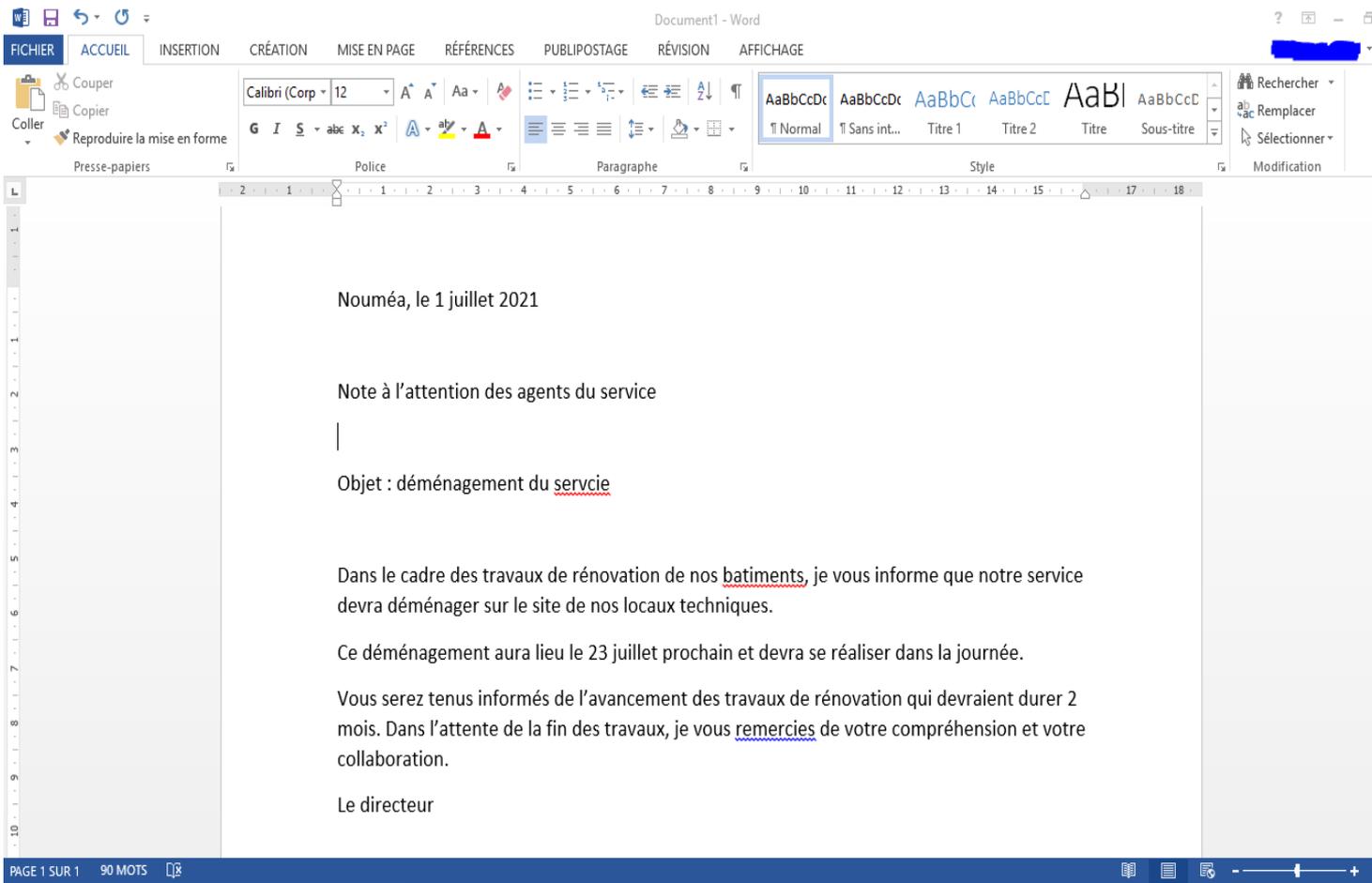
BAREME :

1 point par réponse correcte

➡ EXERCICE 2**Une seule réponse par question**

Vous devez produire une note à l'attention du personnel.

Voici le document qui vous a été remis et que vous devez finaliser.



Question 11

Quel est l'outil exploité ?

- a) Excel
- b) Publisher
- c) Word

Question 12

Les mots surlignés en rouge sont issus du

- a) Correcteur de langue
- b) Correcteur d'orthographe
- c) Correcteur de grammaire

Question 13

La date dans un document est habituellement

- a) Centrée
- b) Alignée à droite
- c) Alignée à gauche

Question 14

Quelle est la police de caractères utilisée ?

- a) Calibri
- b) Normal
- c) Arial

Question 15

Combien de mots comporte ce document ?

- a) 80
- b) 90
- c) 100

Question 16

Le corps du texte est habituellement

- a) justifié
- b) aligné à droite
- c) aligné à gauche

Question 17

Le mode « Révision » permet

- a) de corriger les fautes d'orthographe
- b) de corriger les fautes de grammaire
- c) de tracer toutes les modifications

Question 18

L'outil Rechercher permet

- a) de rechercher les fautes d'orthographe
- b) de rechercher un mot dans le document
- c) de lancer un moteur de recherche sur internet

Question 19

Dans ce document, il est possible d'insérer

- a) des tableaux
- b) des vidéos
- c) des gifs animés

Question 20

La fonction « Reproduire la mise en forme » permet

- a) de répéter la dernière mise en forme
- b) de copier une mise en forme
- c) d'appliquer une mise en forme enregistrée

BAREME :

1 point par réponse correcte

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----□ □-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE : **INFORMATIQUE**

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE 3

Le corrigé comporte **4** pages y compris la page de garde.

➔ **EXERCICE 1**

Une seule réponse par question

Question 1

Quelle est la dernière version de la suite Microsoft Office ?

- a) Office Open
- b) Office 365
- c) Office 2019**

Question 2

Lequel de ces outils est un tableur ?

- a) Access
- b) Excel**
- c) Visio

Question 3

Quel est l'outil proposant de faire du publipostage ?

- a) Word**
- b) Excel
- c) Outlook

Question 4

Dans Excel, à quoi correspond une cellule ?

- a) une ligne
- b) une colonne
- c) une cellule**

Question 5

Dans Excel, qu'est-ce qu'un TCD ?

- a) Tableau Calculé de Données
- b) Tableau Croisé Dynamique**
- c) Tableau Centré Dynamique

Question 6

Lequel de ces composants matériels vous paraît le plus important sur un ordinateur ?

- a) Processeur**

- b) Carte vidéo
- c) Carte réseau

Question 7

Dans le domaine des réseaux, un LAN c'est

- a) Un réseau sans fil
- b) Un réseau local**
- c) Un réseau international

Question 8

Quel est le pays qui sera relié à la NC par le second câble sous-marin?

- a) Chine
- b) Fidji**
- c) Japon

Question 9

Dans une collectivité publique, un site internet est d'abord destiné

- a) à présenter son activité**
- b) à échanger avec le public
- c) aux autres collectivités

Question 10

En informatique, la haute disponibilité permet d'assurer et de garantir la bonne organisation des services procurés...

- a) à minima 8h/24
- b) à minima 12h/24
- c) 24h/24**

BAREME :

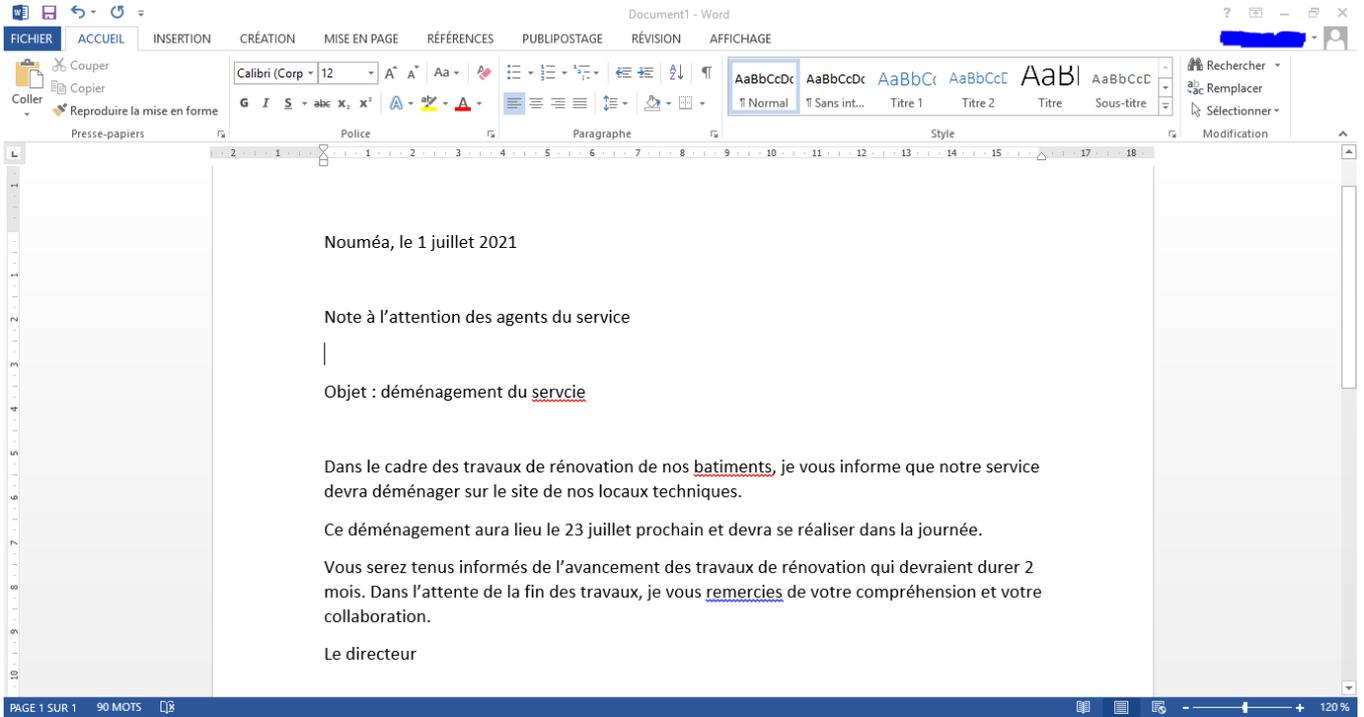
1 point par réponse correcte

➔ **EXERCICE 2**

Une seule réponse par question

Vous devez produire une note à l'attention du personnel.

Voici le document qui vous a été remis et que vous devez finaliser.



Question 11

Quel est l'outil exploité ?

- a) Excel
- b) Publisher
- c) Word**

Question 12

Les mots surlignés en rouge sont issus du

- a) Correcteur de langue
- b) Correcteur d'orthographe**
- c) Correcteur de grammaire

Question 13

La date dans un document est habituellement

- a) Centrée
- b) Alignée à droite**
- c) Alignée à gauche

Question 14

Quelle est la police de caractères utilisée ?

- a) Calibri**
- b) Normal
- c) Arial

Question 15

Combien de mots comporte ce document ?

- a) 80
- b) 90**
- c) 100

Question 16

Le corps du texte est habituellement

- a) justifié**

- b) aligné à droite
- c) aligné à gauche

Question 17

Le mode « Révision » permet

- a) de corriger les fautes d'orthographe
- b) de corriger les fautes de grammaire
- c) de tracer toutes les modifications**

Question 18

L'outil Rechercher permet

- a) de rechercher les fautes d'orthographe
- b) de rechercher un mot dans le document**
- c) de lancer un moteur de recherche sur internet

Question 19

Dans ce document, il est possible d'insérer

- a) des tableaux**
- b) des vidéos
- c) des gifs animés

Question 20

La fonction « Reproduire la mise en forme » permet

- a) de répéter la dernière mise en forme
- b) de copier une mise en forme
- c) d'appliquer une mise en forme enregistrée**

BAREME :

1 point par réponse correcte

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE**

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: LANGUES KANAK (FRANÇAIS)

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

Bambou et Canne à sucre

C'est l'histoire de Bambou et de Canne à sucre.

Ils vivent ensemble.

Un jour, l'eau vient à manquer.

Ils se disent :

- Et si nous allons chercher à boire ?
- Allons-y !

Et ils s'en vont.

Bambou ouvre la marche et suit derrière Canne à sucre, avec leur boisson pour la route.

Ils traversent la forêt, et en chemin, Canne à sucre boit dans la gourde.

Il se sert, il se sert et agit ainsi jusqu'à ce que le récipient soit vide.

Quelques instants plus tard, Bambou meurt de soif.

Il crie à son ami :

- Peux-tu me donner de l'eau car j'ai envie de boire.

Canne à sucre lui répond :

- Aouh ! Tu sais, il n'y en a plus, j'ai tout bu !

Furieux, Bambou réplique à son compagnon :

- Toi là, pourquoi te comportes-tu de la sorte ? Tu es un lâche ! Puisque c'est ainsi, je vais me chercher à boire !

Alors Bambou se met à courir au milieu de la forêt afin de trouver de l'eau. Il arrive auprès d'un ruisseau. Se penchant pour s'abreuver, il meurt.

Tandis que Canne à sucre est restée dans la forêt : son ventre était trop rempli pour poursuivre son compère.

C'est pour cette raison que depuis, la canne à sucre prolifère dans la forêt et que ses parois sont pleines. Quant au bambou, il a le ventre creux et se penche toujours pour boire.

Texte collecté auprès de Naaoutchoué Abel par Anna Gonari, ALK, 2009.

QUESTIONS

Traduction

Traduisez le texte en français de « C'est l'histoire de Bambou et de Canne à sucre. » jusqu'à « ...ce que le récipient soit vide. » (/7 pts).

Questions

Répondez en langues kanak aux questions suivantes en (/13 pts) :

- a- Résumez cette histoire en cinq phrases maximum. (/5 pts).
- b- Quel est le genre littéraire de ce récit et sa fonction ? Développez votre réponse. (/8 pts).

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE**

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: LANGUES KANAK (FRANÇAIS)

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE 2

Le corrigé comporte 1 page y compris la page de garde.

Bambou et Canne à sucre.

Texte collecté auprès de Naaoutchoué Abel par Anna Gonari, ALK, 2009.

Traduction

Traduisez le texte en français de « C'est l'histoire de Bambou et de Canne à sucre. » jusqu'à « ...ce que le récipient soit vide. » (/7 pts).

C'est l'histoire de Bambou et de Canne à sucre.

Ils vivent ensemble.

Un jour, l'eau vient à manquer.

Ils se disent :

- *Et si nous allons chercher à boire ?*
- *Allons-y !*

Et ils s'en vont.

Bambou ouvre la marche et suit derrière Canne à sucre, avec leur boisson pour la route.

Ils traversent la forêt, et en chemin, Canne à sucre boit dans la gourde.

Il se sert, il se sert et agit ainsi jusqu'à ce que le récipient soit vide.

Questions

Répondez en langues kanak aux questions suivantes en (/13 pts) :

- a- Résumez cette histoire en cinq phrases maximum. (/5 pts).

C'est la sécheresse, alors Bambou et Canne à sucre décident d'aller chercher de l'eau.

Canne à sucre boit toute la réserve de la gourde sans en laisser une goutte à son compagnon.

Assoiffé et sans eau, Bambou se met en colère, s'enfuit et se réfugie près d'un ruisseau où il meurt.

Canne à sucre, elle, reste au milieu de la forêt.

Depuis ce jour, l'un vit près des cours d'eau, l'autre à l'intérieur des terres.

- b- Quel est le genre littéraire de ce récit et sa fonction ? Développez votre réponse. (/8 pts).

Ce récit est un conte de la littérature orale. Il existe plusieurs genres dans la littérature orale : les mythes, les contes, les chants, les proverbes, etc. Ils assurent plusieurs fonctions dans la société kanak. C'est un héritage appartenant à un peuple, transmis oralement d'une génération à l'autre. C'est un élément fondamental dans la définition de son identité. Sources de distraction, ils ont également une valeur éducative. Ils diffusent les rituels et les croyances, décrivent l'environnement, justifient la propriété terrienne, la position sociale et l'autorité politique des clans, encouragent la conformité aux normes culturelles, insistent sur les implications morales, divertissent, guident, complimentent, transmettent les bonnes pratiques culturelles.

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE**

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE : LANGUE A'JIË

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

Kafé mâ wâré

Vinimö i Kafé mâ Wâré.

Céfé möfu vèâ.

Böfi rha nédaa, na yèri rhëë.

Céfé böfi vi êfê :

- Na e ki gèré vi naka mèyè rhëë wâyö-ré ?
- Gèré vi !

Céfé böfi vi.

Na böfi vâfâ baayê na Kafé aè na mi radè-é na Wâré, vèfi pâfâ rhëë wâyö-fé vèki wêyê xi-fu. Céfé böfi vâfâ viru köiwaa néxö, böfi tö wêyê xi-fu, na wâyö rö mwâwâyö xi-fu na Wâré.

Na böfi wâyö, böfi wâyö bafee pwa rö ké yè yèri i rha kââ rö léwé mwâwâyö xi-fu.

Böfi radè böfi pèèmèèxa, na böfi dö bafi wâyö rhëë na Kafé.

Na böfi kau' yè béé êfê :

- Gè pâfi ki nââ wâyö nya rhëë wè gö dö bafi wâyö rhëë.

Na böfi a'cèi xi-e na Wâré êfê :

- Auu ! gè tâwai, na wê yèri rhëë, gö wê wâyö röi !

Na böfi rhôê, na Kafé mâ êfê yè béé êfê :

- Gèi-a, ki yé ré gè waa ûfû-ré ? Gè rha kâmö ka da wii na wêênénâ xi-e ! Naki wèrré, gö yè vi naka mèyè wâyö nya rhëë !

Na böfi rhâmâ na Kafé rö gowé néxö cèki pwayèfi rhëë. Na böfi pwa rö pwafa rha nérheexa. Na böfi tènôô ria cèki wâyö rhëë, na böfi pèimé.

Aè Wâré na tö mi néxö : wè na dö rhâri na léwé cèki rhâmâ köiwaa béé-é.

Na böfi wèrré kétóné mâ, ké pôfö i pâfâ wâré rö néxö mâ ké rhâri i pâfâ pwêêbè-é. Aè kafé, na yèri rha kââ rö léwé-é mâ na tènôô tâyè cèki wâyö.

Pèci ka pè i Anna Gonari rö pwafa kâmö wi Naaoutchoué Abel, tö ALK, rèi nédö 2009.

VI ËRËWAA

Pugèwè pèci-a rö mêtê a' pwâgafa

Pugèwè pèci-a rö mêtê a' pwâgafa mi xè « Vinimö i Kafé mâ Wâré... » pwa rö « böfi wâyö bafee pwa rö ké yè yèri i rha kââ rö léwé mwâwâyö xi-fu. » (/7 pts).

Vi ërëwaa

A'cëi rö mêtê a' A'jië pâfâ vi ërëwaa ré tö viria (/13 pts) :

- a- Yu kétörhûû xe-ve vinimö-a vèfi ka pôfô ka yu ka tö xè-rua né kani ka yu. (/5 pts).

- b- Jië na yôre litèrèrii né vinimö-a mâ jië na nêfê-é ? Yu pâfâ pè yu vè avâfi pâfâ pè a'cëi xe-ve. (/8 pts).

2ND CONCOURS RESERVE OUVERTS AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE : LANGUE A'JIË

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE 2

Le corrigé comporte 2 pages y compris la page de garde.

Kafé mâ wâré. Pèci ka pè i Anna Gonari rö pwafa kamö wi Naaoutchoué Abel, tö ALK, rèi nédö 2009.

VI ÈRËWAA

Pugèwè pèci-a rö mêtê a' pwâgafa

Pugèwè pèci-a rö mêtê a' pwâgafa mi xè « Vinimö i Kafé mâ Wâré... » pwa rö « böfi wâyö bafee pwa rö ké yè yèri i rha kââ rö léwé mwâwâyö xi-fu. » (/7 pts).

C'est l'histoire de Bambou et de Canne à sucre.

Ils vivent ensemble.

Un jour, l'eau vient à manquer.

Ils se disent :

- *Et si nous allons chercher à boire ?*
- *Allons-y !*

Et ils s'en vont.

Bambou ouvre la marche et suit derrière Canne à sucre, avec leur boisson pour la route.

Ils traversent la forêt, et en chemin, Canne à sucre boit dans la gourde.

Il se sert, il se sert et agit ainsi jusqu'à ce que le récipient soit vide.

Vi èrëwaa

A'cèi rö mêtê a' A'jië pâfâ vi èrëwaa ré tö viria (/13 pts) :

- a- Yu kétörhûu xe-ve vinimö-a vèfi ka pôfö ka yu ka tö xè-rua né kani ka yu. (/5 pts).

Na yèri rhèè rö névâ, böfi Kafé mâ Wâré cufu tânéxâi êfê cufu yè vi naka mètê rhèè. Na böfi wâyö röi rhèè wâyö-fu na Wâré aè na da tânéxâi béé-é.

Na böfi dö bafi wâyö rhèè mâ na yèri rhèè, na böfi rhôê na Kafé, na böfi öfö mâ vi na pôfö rha nérheexa na böfi pèimé raa-ré.

Aè Wâré, na tö mi gowé néxö.

Böfi rhavûu mi xè nédaa-ré, dèxâ na möfu rö pôfö pâfâ nérheexa, aè dèxâ na möfu rö léwé nékéé mâ tö néxö.

- b- Jië na yôre litèrèrii né vinimö-a mâ jië na nêfê-é ? Yu pâfâ pè yu vè avâfi pâfâ pè a'cèi xe-ve. (/8 pts).

Virnimö-a wè rha vinimö ka mi xè litèratùrii né ki vitèvè. Na wii na ka pôfö kétôné yôre rö ékafaé litèratùrii né ki vitèvè : na wii pâfâ virhenô, pârà vinimö, pâfâ pè rhe, pâfâ pôrôvèribi, na wii böfi bafee.

Na wii ka pôfô nêfê-fé rô ékafaé ba dö kâmö. Böfi köré wè rha pátâbâ xi rha ba, ré yè nââ vi a'pâgüfû tètè vitèvé yè rha cíkani vi rèi pâfâ nédö. Böfi köré wè rha kââ ka dö kââ vèki yêfê-é. Na úfû rha pèkôyö, aè na dè dèxâ pè vi a'pâgüfû bafee. Céfé böfi a'pâgüfû pâfâ ké waa-né mâ pâfâ ké vi tânéwèi-né, céfé böfi pèrivèa kètóné névâ, céfé böfi yu vè avâfi pâfâ kaa tö rô ékafaé bwêêjë, pâfâ nêfê kâmö rô névâ mâ kètóné ki cuè xi pâfâ mwââfö, na pèmöfö-é ké pèrivèa pâfâ mââyöö ré tö léwé yêfê nô dönévâ, na böfi pèmöfö-é bafee ké waatörhûû pâfâ nô, céfé böfi pèkôyö, céfé böfi pèrivèa wèyê ré yè köiwaa, na böfi tö léwé-ré pâfâ nô ka e ké pwêfê na böfi nââ pâfâ vi a'pâgüfû ka e ké yè köiwaa rô ékafaé yêfê nô dönévâ.

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE**

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE:

LANGUES KANAK DREHU

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

Babu me wia

Pengöne la Babu me Wia.

Nyidroti a ce mel.

Ame ngöne la ketre drai, hna pë tim.

Öni nyidro :

- Tro so, troa thele timi ne ij ?
- Nyiso a tro !

Babu a tro pa nge kola ixötrethenge hnei Wia memine la itre nyine ij. Nyidro a tro thupa la hnaxulu, nge e kuhu gojeng, wia lai a iji lo tim. Angeice a iji trotro uti hë la kola pë. Thupene la itre xa hawa, traqa ha la pi iji koi Babu. Angeice lai a hë wia me hape :

- Hape u, matre tro eö a hamë timi koi ni, pine laka eni a pi ij.

Öni Wia jë hi :

- Au ! Atre hi ö, pëhë tim, ase asë hë ni ij !

Traqa ha la elëhni koi Babu, öni angeic :

- Pine nemene eö a kuca tune lai ? Ka pë ihnimin ! Tro ni a ketre tro, troa thele imeng !

Babu lai a nyinyape nyipine la hnaxulu troa thele tim. Traqa ha angeice ezine la ca timi ka qeqeu me thili troa iji me meci e cili.

Ame wia, hnei angeice pëhë hna lapa ngöne la hnaxulu, tru pala ha la hni angeice troa xötre thenge lo sine i angeic.

Celëhi, matre qane la ijine cili, tru catre hnei wia ngöne la hnaxulu, nge ame Babu, tre, ka pë aliene la hni angeice nge ka thili eje troa iji tim.

Trengewekë qathei Naaoutchoué Abel, hna kapa hnei Anna Gonari, ALK, 2009.

ITRE HNYING

TRADUCTION

Troa ujëne koi qene wiwi qan : « Pengöne la Babu me Wia... » uti hë «Angeice a iji trotro uti hë la kola pë. » (/7 paen).

QUESTIONS

Troa sa qene drehune la itre hnying : (/13 paen)

- a- Qeje pengöne jë la trekesi Babu me Wia (Ngo pëkö troa traqa koi 6 la o hnaewekë). (/5 paen).
- b- Nemene la ëjene la trengewekë celë nge nemene la hnëqane ej ? Qeje pengöne jë.
(/8 paen).

2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: LANGUES KANAK DREHU

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE 2

Le corrigé comporte 1 page y compris la page de garde.

Babu me wia, Trengewekë qatheï Naaoutchoué Abel, hna kapa hnei Anna Gonari, ALK, 2009.

TRADUCTION

Troa ujëne koi qene wiwi qan : « Pengöne la Babu me Wia... » uti hë « Angeice a iji trotro uti hë la kola pë. » (/7 paen).

C'est l'histoire de Bambou et de Canne à sucre.

Ils vivent ensemble.

Un jour, l'eau vient à manquer.

Ils se disent :

- *Et si nous allons chercher à boire ?*
- *Allons-y !*

Et ils s'en vont.

Bambou ouvre la marche et suit derrière Canne à sucre, avec leur boisson pour la route.

Ils traversent la forêt, et en chemin, Canne à sucre boit dans la gourde.

Il se sert, il se sert et agit ainsi jusqu'à ce que le récipient soit vide.

QUESTIONS

1- Troa sa qene drehune la itre hnying : (/13 paen)

a- Qeje pengöne jë la trekesi Babu me Wia (Ngo pëkö troa traqa koi 6 la o hnaewekë). (/5 paen)
Jëne la pë tim, hnei Babu me wia hna tro troa thele tim. Ngöne la gojeny, hnei wia hna iji asë lo itre nyine ij. Hawe, elë hë la hni Babu, ame hnei angeice hna nyinyape ngöne la hnaxulu me öhne la timi ka qequeu me meci e cili. Ngo hnei wia hna lapa pe ngöne la hnaxulu. Ame enehila, tru hnei wia ngöne la hnaxulu nge ka pë hmune la babu nge eje pala hi a cia ezine tim...

b- Nemene la ëjene la trengewekë celë nge nemene la hnëqane ej ? Qeje pengöne jë. (/8 paen)
Ame la trekesi celë, tre, ifejicatre qa ngöne la itre trengewekë hna iahnithekeun. Nyimu pengöne trengewekë ngöne la qene nöj : Itre qan, itre ifejicatre, itre nyima, itre edromë, me itre xane ju kö. Nyimu hnëqane itre eje ngöne la imelekeu ne la itre kanak. Ketre trengamo ne la nöje hna iahnithekeun, ketre xötre atre koi ketre. Trepene hi la acinemele ne la kanak. Ewekë ka sisitria nge trepene ini. Kola kapa : la itre ini me acatrene la mejiune kowe la ihnadro, me hnëqane la atre me musine la lapa me xatuane la atre troa metrötrëne la qene nöj, me itre aqane waiewekë, me amekötine me hamë ixatua me atrune maine wai gelene me eamone la atre, nge ketre jia nyine amenyikene la mekune la atre ngöne la itre huliwa hna nyitrepenene hnene la mus.

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE**

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: NENGONE

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

Guaw ne Guwaea

Wanata nore guaw ne guwaea

Bushengone ci ciroi sese.

Ri se ran, kedi ma ha deko tini.

Halei bushengone ko :

- Ethewe ba hue co there tini ?
- Roi, ethewe ha co hue !

Halei bushengone me canga hue.

Guaw hna cada joko ka Guwaea hna diri ti ore tini bushengone re kua ri len.

Bushengone ci huone joko ore wocedran, ca hulu ko, kedi Guwaea ma ha ci kua ri necanga tini.

Ci ineko inomelei ke bone, ca pina me ealo ko kore necanga tini.

Tuilu,Guaw me tango di di kua joko,kedi me canga urati du lasa ne bone ko:

- Thue inu tini, inu ci di kua.

Kedi Guwaea di ko:

- Koolo, bo ci ule, ha deko tini, inu ha hna thati kuan!
- Cenge nia kei Guawe, kedi bone ko
- Bo, nge kore tan, bo ci rue di inomelei,Ngei ma ko ha inomelei, inu ha ci hue ko co there inu tini re kua!

Hale ma ha nanade kei Guaw ri nidin ore wocedran,thu co uni tini.Ma pina lu ke bone ri re lacele, bone co canga thidilu thu co kua, kedi bone me canga tango lute o melel.

Ka Guwaea ha menenge ko ri wocedran, uri ni bone cece hnei tini, bane hueleu lasa ni bone te

Melei kore tane l Guwaea ci menenge ri wocedran, wen'ore cece hnei tini ka Guaw, deko kakailen, ke yara thidi ko thu co kua.

Wanata hna yoselo sei Naaoutchoué Abel hnei Anna Gonari, ALK, 2009.

NODEI HNENG

BANE UREYE RI PENE WIWI

Ci sibon co ureye whane ri « wanata ni Guaw ne Guwaea. » caa pina i « ca pina me ealo ko kore necanga tini” (7 kore paen)

NODEI HNENG

Ci sibon co cedi pene nengone (/13 kore paen) :

- a- Ci sibon co kanon sedongo kore gure beredre (phrase) bane laenata gukokodon ore wanata om. (/5 kore paen).
- b- Nge kore pengen ore wanata om : Toatiti ,yeretiti, cangei me onatr ? le kakailen ne buti, ore hnapan ni bon ne ore yeno nore trekes. (8 kore paen)

2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: NENGONE

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE 2

Le corrigé comporte 2 pages y compris la page de garde.

Guaw ne Guwaea. Wanata hna yoselo sei Naaoutchoué Abel hnei Anna Gonari, ALK, 2009.

NODEI HNENG

BANE UREYE RI PENE WIWI

Ci sibon co ureye whane ri « wanata ni Guaw ne Guwaea. » caa pina i « ca pina me ealo ko kore necanga tini" (7 kore paen)

C'est l'histoire de Bambou et de Canne à sucre.

Ils vivent ensemble.

Un jour, l'eau vient à manquer.

Ils se disent :

- *Et si nous allons chercher à boire ?*
- *Allons-y !*

Et ils s'en vont.

Bambou ouvre la marche et suit derrière Canne à sucre, avec leur boisson pour la route.

Ils traversent la forêt, et en chemin, Canne à sucre boit dans la gourde.

Il se sert, il se sert et agit ainsi jusqu'à ce que le récipient soit vide.

BANE CARAJEWE ROION

Ci sibon co cedi pene nengone (/13 kore paen) :

- a- Ci sibon co kanon sedongo kore gure beredre bane laenata gukokodon ore wanata om. (/5 kore paen).

Ri ele hnaura, Awe ne Waea hna ekuti co hue co there tini.

Roidi Waea hna kua aeani ore tini hna kokon so bushengon ri hna canga tini.

Halei ma ha ea kore tini, ka Awe ci tango didi kua tini.

Awe ma ha hue ri cadra gutini, co there bone tini.

Ka Waea ha meleï di ri kurub, ha nele hna kuan'ore hna canga tini bushengon.

b- Nge kore pengen ore wanata om : Toatiti ,yeretiti, cangei me onatr ? Ie kakailen ne buti, ore hnapan ni bon ne ore yeno nore trekes. (8 kore paen)

Ore wanata ome melei ta yeretiti pene paici hna ureye pene nengone, deko ma wanata ni si nengone. Roidi ore laen, melei ekowe sese so.

Ore yeretiti ci aekoweni ore ia, cangei me yeserei ne ilore ngome, bane beredre pengen'ore netitiil, bane ie kakailen'ore pene nod, bane ininata ne yenon.

Ri laen'ore pene nengone, etha pengene kore la laenata, numu yeretiti, toatiti, ne onatr. Ke roidi saso kore uan ci alan co ayuni sei nodei awamohma nore nod : co ininatan'ore ededo bane ciroion'ore pene node ni eje, bane kokoeon'ore la ciroi ni acanod.

Deko co hulolia ne aneduneni (Wanata ni Yeuca ne Xeli), co nidi acon'ore ta hnapan hna kanon du eje kei pahnameneng (Wanata « Hna there tini »), co thu ninen (Wanata ni Wewengo ne Yekewi)...etc.

2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALEDONIE

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: **LANGUES KANAK PAICI**

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

SUJET

Le sujet comporte 2 pages y compris la page de garde.

Wë Jö mâ wë Wâji

Ru mwââ tââ wë Jö mâ Wâji.

Ru pi-caa tââ nâimâ.

Tèèpaa pââ naa nâ i jè töötù, â tice jawé.

Ru inâ mâ :

- « *Ju pââ nâ mûdërë cè wâdo-ju !* »
- « *Í ju !* »

Ru pââ tupénî.

Nâ é pââ béaa wë Jö â pwicö wë Wâji bau é wâdo-ru tââ nâigé.

Ru pââ wii nâimötö â wii nâigé nâ wë Wâji nâ é nyê tē wâdo i wâdo-ru.

E nyê pi wërëpwiri pââ tia goo nâ é wâdo diri.

Tèèpaa pââ naa nâ i jè pëerë â nûmâ wë Jö dërë wâdo.

Â é inâ tē wë pwi béé-é pââ :

- « *Naa mē cè wâdö-ö ba podau nûmôô dërë wâdo.* »

Â é töpi tē wë Wâji pââ :

- « *Auu gë tērē ! go jèè wâdo diri.* »

E nyê putëmû kaa wë Jö â é inâ pââ :

- « *Í co pwini, jii nâ gë wërëpwiri tââ é tuwâ gë tôô ! gë nyê tē nîmîrî-gë co ! Wâdē ba go pââ nâ mûdërë cè wâdo-ö* »

Â é itëè wii nâimötö wë pwini ba nâ é pö pâmâri cè jawé.

E tèèpaa pââ nâ bërëjawé. Unâ é cù-é boo tââ wâdo â é bë.

Nâ goo wë Wâji nâ é tē bwërë tââ nâimötö ba podau wââbéé é nââ-ê tââ itëè wiâ pwi béé-é.

É kaa nâ nâbënî nâ jè côô wë Wâji ba é cipu bwëti nâimötö â pwa êrê nââ-ê. Nâ goo wë Jö, nâ tice êrê nââ-ê â é élo boo naa nâjawé ba é mûdërë nâ é wâdo.

Jèkutâ mûûrû pa jii wë Naaoutchoué Abel kë wë Gonari, ALK, 2009.

PI TAWÈÈRI

BII TII

Guwë mwââ bii i tii bèènî naa nâ popwaalé géé goro nêê tii « Ru mwââ tââ wë Jö mâ Wâji.... » tia goo nêê tii « ...pââ wii nâigé tia goo nâ é wâdo diri. » (/7 jèû-ê).

TAWÈÈRI

Guwë mwââ wii pââ otöpi wërë i patwèèri bèènî naa nâ pââ âji pwârâtùra târà (/13 jèû-ê) :

- a- Guwë mwââ inâ ba pâri i jèkutâ bèènî naa nâ 5 nêê tii. (/5 jèû-ê).
- b- Dë përé tii nî â dë wakè kêê ? Guwë mwââ téi bwëti i aunîimîrî kë-wë. (/8 jèû-ê).

2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022 POUR LE RECRUTEMENT
DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION GENERALE DE LA
NOUVELLE-CALÉDONIE

-----□□-----

EPREUVE ECRITE FACULTATIVE D'ADMISSIBILITE: LANGUES KANAK PAICI

DUREE : 1h30

COEFFICIENT : 1

CORRIGE 2

Le corrigé comporte 1 page y compris la page de garde.

Wë Jö mâ wë Wâji

Jèkutâ mûûrû pa jii wë Naaoutchoué Abel kë wë Gonari, ALK, 2009.

PI TAWÈÈRI

BII TII

Guwë mwââ bii i tii bèèñî naa nâ popwaalé géé goro nêê tii « Ru mwââ tââ wë Jö mâ Wâji... » tia goo nêê tii « ...pââ tia goo nâ é wâdo diri. » (/7 jèû-ê).

C'est l'histoire de Bambou et de Canne à sucre.

Ils vivent ensemble.

Un jour, l'eau vient à manquer.

Ils se disent :

- *Et si nous allons chercher à boire ?*
- *Allons-y !*

Et ils s'en vont.

Bambou ouvre la marche et suit derrière Canne à sucre, avec leur boisson pour la route.

Ils traversent la forêt, et en chemin, Canne à sucre boit dans la gourde.

Il se sert, il se sert et agit ainsi jusqu'à ce que le récipient soit vide.

TAWÈÈRI

Guwë mwââ wii pââ otöpi wërë i pitawèèri bèèñî naa nâ pââ âji pwârâtûra târâ (/13 jèû-ê) :

- a- Guwë mwââ inâ ba pâri i jèkutâ bèèñî naa nâ 5 nêê tii. (/5 jèû-ê).

Jèè pi mwâri nâpô â wë Jö mâ wë Wâji nâ ru nîmîrî pââ nâ ru pââ nâ bu jawé.

Wë Wâji nâ é tè wâdo diri i pwirijawé jii wë pwi béé-é. E nyê putëmû kaa wë Jö ba nûmêê-ê dërë wâdo âconâ jèè ticè jawé. E itëè nâ bu jawé â nâ é tèèpaa naa goo pwârâjawé â é bë.

Naa goo wë Wâji nâ é tè bwërë tââ nâmötö.

Taapoo nâ töötü bèèpwiri nâ wë pwi jè pwi nâ wâro bërë jawé â wë pwinâ nâbibiu kârâ nâpô.

- b- Dë përe tii nî â dë wakè këê ? Guwë mwââ téi bwëti i aunîmîrî kë-wë. (/8 jèû-ê).

I tii bèèñî nâ tâgadé. Nyê wâru pai pwa goo pââ jèkutâ : pwa i pââ jèmââ mâ pââ tâgadé mâ pââ nyâbi mâ pââ popai nâ mûûrû inâ mâ... Nyê wâru pââ nâ wakè kârâ naa nâ nyêmânyé kë tépa âji âboro. Ê pââ pwi bë nâ jè autëmôgöörî kârâ jè ba nâ pi-inâ géé nâ jè nêê âboro târâ jè nêê âboro.

Nyé jè pai pwa nâ pwacoé târâ côôinâri ê ba bèèpwiri. Pââ j-kutâ bë nâ mûûrû târâ pwa köcö èpo âconâ rè picêmârâ popai nâ cémû. Ré pi-inâ pââ pwa pai naa nâ cârû mâ pwinâ cèiki naa goo â rè inâ paicôôinâri nâpuu mâ autââ naa nâ pucoo mâ ê pituwâ naa nâ tââ mâ wââo mâ pa-göö piwnâ nâ pwa naa goo pââ nâèë goro nyêmânyê mâ pi-taa coo goo pai téi mâ töpwö tèù târâ köcö mâ paari nâigé mâ pitu naa nâ pikiri mâ pitu naa nâ pucoo wiânâ pwa tâcai.

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION
GENERALE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**

-----«»-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSION : Q.C.M. portant sur l'organisation administrative et
politique de la Nouvelle-Calédonie**

DUREE : 1h00

COEFFICIENT : 2

SUJET

Consigne : Entourez une seule réponse par question.

Barème :

+2 point pour une réponse correcte

-1 point pour une réponse fausse

0 point pour une absence de réponse

Le sujet comporte 4 pages.

- 1) Combien existe-t-il de type de sanctions disciplinaires possibles dans le cadre d'une procédure engagée à l'encontre d'un fonctionnaire stagiaire ?

a – 3
b – 5
c – 7

- 2) Selon les dispositions de l'article 188 de la loi organique n°99-209, combien existe-t-il de possibilités pour faire partie du corps électoral participant aux élections provinciales ?

a – 3
b – 4
c – 5

- 3) A quel domaine public maritime appartiennent le sol et le sous-sol des eaux intérieures et territoriales de la Nouvelle-Calédonie ?

a - De L'Etat
b – De la Nouvelle-Calédonie
c - Des provinces

- 4) Des groupements d'intérêt public peuvent-ils être créés entre l'Etat et d'autres personnes de droit public dans le domaine de la conversation et la gestion des milieux naturels ?
- a – Vrai
 - b – Faux
- 5) Les hydrocarbures et les terres rares font-ils partie des matières premières dont l'exploitation est soumise à l'avis du conseil des mines de la Nouvelle-Calédonie ?
- a – Uniquement les hydrocarbures
 - b – Les autorisations d'exploitation de ces deux matières premières relèvent de la compétence de l'Etat
 - c- Le Conseil des mines de la Nouvelle-Calédonie est compétent pour ces deux matières premières
- 6) Quelle compétence est exercée par l'Etat en Nouvelle-Calédonie ?
- a – droit civil
 - b – communication audiovisuelle
 - c - sécurité civile
- 7) La Nouvelle-Calédonie peut-elle prendre des mesures visant à restreindre l'accès à l'exercice d'une profession libérale à des personnes ne justifiant pas d'une durée suffisante de résidence ?
- a – Non, car les professions libérales n'entrent pas dans le champ de protection de l'emploi local.
 - b - Oui, en réservant l'exercice d'une profession libérale uniquement aux citoyens de la Nouvelle-Calédonie
 - c- Oui, en précisant la durée et les modalités des mesures de restriction par une loi du pays
- 8) Dans quel domaine, les provinces peuvent-elles avoir délégation de compétences pour adapter et appliquer la réglementation édictée par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie ?
- a – Réglementation des transports routiers
 - b – Réglementation de la distribution d'énergie électrique
 - c – Réglementation des prix et organisation des marchés
- 9) Quelle est la quote-part minimale des impôts, droits et taxes perçus au profit du budget de la Nouvelle-Calédonie et des recettes de la régie locale des tabacs (achats et frais de fonctionnement déduits) affectée au fonds intercommunal de péréquation pour le fonctionnement des communes ?
- a – 12%
 - b – 16%
 - c – 18%

10) Quelle est la durée d'exercice du président du sénat coutumier ?

- a – 1 an
- b – 3 ans
- c – 6 ans

11) Combien de personnalités qualifiées représentatives sont désignées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au sein du conseil économique, social et environnemental ?

- a – 6
- b – 9
- c – 12

12) Combien de vice-présidents compose le bureau des assemblées de province ?

- a – 2
- b – 3
- c – selon un règlement intérieur adopté par chaque assemblée de province

13) Quelle est la date limite pour le dépôt du projet de budget annuel de la collectivité sur le bureau de l'assemblée de province ?

- a – 15 novembre
- b – 30 novembre
- c – 10 décembre

14) L'Assemblée de la province Sud peut-elle décider de réduire le nombre de ses membres ?

- a – Non, car il est fixé par la loi organique n°99-209
- b – Oui, à 35
- c – Oui, à 28

15) Dans quelle condition, les membres d'une assemblée de province peuvent-ils provoquer la démission de son bureau ?

- a - Par le vote d'une motion de censure signée par la majorité absolue des membres
- b - Par le vote d'une motion de renvoi signée par les deux tiers des membres
- c - Par le vote d'une motion de renvoi adoptée par les trois cinquièmes des membres à l'occasion de l'examen du budget annuel

16) Quel est l'âge minimal pour être candidat aux élections provinciales ?

- a – 18 ans
- b – 21 ans
- c – 25 ans

17) Un fonctionnaire occupant un emploi fonctionnel de directeur dans les services de la Nouvelle-Calédonie ou des provinces peut-il être candidat aux élections provinciales ?

- a – Oui
- b - Non

18) Que doit faire annuellement le président du gouvernement devant les élus du congrès ?

- a – une déclaration de politique générale
- b - une présentation des actions engagées en matière de développement durable
- c – un rapport sur la situation de la Nouvelle-Calédonie et l'état des différents services publics

19) Le président dispose-t-il d'attributions spécifiques le distinguant des autres membres du gouvernement ?

- a – Oui
- b – Non

20) Quelle est la limite d'âge des fonctionnaires pouvant être en activité ?

- a – 60 ans
- b – 65 ans
- c – 67 ans sous conditions

**2ND CONCOURS RESERVE OUVERT AU TITRE DE L'ANNEE 2022
POUR LE RECRUTEMENT DANS LE CORPS DES REDACTEURS DU CADRE D'ADMINISTRATION
GENERALE DE LA NOUVELLE-CALEDONIE**

-----<<>>-----

**EPREUVE ECRITE D'ADMISSION : Q.C.M. portant sur l'organisation administrative et
politique de la Nouvelle-Calédonie**

DUREE : 1h00

COEFFICIENT : 2

CORRIGE N° 1

Barème :

**+2 point pour une réponse Correcte
-1 point pour une réponse fausse
0 point pour une absence de réponse**

Le corrigé comporte 4 pages.

- 1) Combien existe-t-il de type de sanctions disciplinaires possibles dans le cadre d'une procédure engagée à l'encontre d'un fonctionnaire stagiaire ?

a – 3
b – 5
c – 7

- 2) Selon les dispositions de l'article 188 de la loi organique n°99-209, combien existe-t-il de possibilités pour faire partie du corps électoral participant aux élections provinciales ?

a – 3
b – 4
c – 5

- 3) A quel domaine public maritime appartiennent le sol et le sous-sol des eaux intérieures et territoriales de la Nouvelle-Calédonie ?

a - De L'Etat
b – De la Nouvelle-Calédonie
c - Des provinces

- 4) Des groupements d'intérêt public peuvent-ils être créés entre l'Etat et d'autres personnes de droit public dans le domaine de la conversation et la gestion des milieux naturels ?

a – Vrai
b – Faux

- 5) Les hydrocarbures et les terres rares font-ils partie des matières premières dont l'exploitation est soumise à l'avis du conseil des mines de la Nouvelle-Calédonie ?
- a – Uniquement les hydrocarbures
 - b – Les autorisations d'exploitation de ces deux matières premières relèvent de la compétence de l'Etat
 - c- Le Conseil des mines de la Nouvelle-Calédonie est compétent pour ces deux matières premières**
- 6) Quelle compétence est exercée par l'Etat en Nouvelle-Calédonie ?
- a – droit civil
 - b – communication audiovisuelle**
 - c - sécurité civile
- 7) La Nouvelle-Calédonie peut-elle prendre des mesures visant à restreindre l'accès à l'exercice d'une profession libérale à des personnes ne justifiant pas d'une durée suffisante de résidence ?
- a – Non, car les professions libérales n'entrent pas dans le champ de protection de l'emploi local.
 - b - Oui, en réservant l'exercice d'une profession libérale uniquement aux citoyens de la Nouvelle-Calédonie
 - c- Oui, en précisant la durée et les modalités des mesures de restriction par une loi du pays**
- 8) Dans quel domaine, les provinces peuvent-elles avoir délégation de compétences pour adapter et appliquer la réglementation édictée par le Congrès de la Nouvelle-Calédonie ?
- a – Réglementation des transports routiers**
 - b – Réglementation de la distribution d'énergie électrique
 - c – Réglementation des prix et organisation des marchés
- 9) Quelle est la quote-part minimale des impôts, droits et taxes perçus au profit du budget de la Nouvelle-Calédonie et des recettes de la régie locale des tabacs (achats et frais de fonctionnement déduits) affectée au fonds intercommunal de péréquation pour le fonctionnement des communes ?
- a – 12%
 - b – 16%**
 - c – 18%
- 10) Quelle est la durée d'exercice du président du sénat coutumier ?
- a – 1 an**
 - b – 3 ans
 - c – 6 ans

- 11) Combien de personnalités qualifiées représentatives sont désignées par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie au sein du conseil économique, social et environnemental ?
- a – 6
 - b – 9**
 - c – 12
- 12) Combien de vice-présidents compose le bureau des assemblées de province ?
- a – 2
 - b – 3**
 - c – selon un règlement intérieur adopté par chaque assemblée de province
- 13) Quelle est la date limite pour le dépôt du projet de budget annuel de la collectivité sur le bureau de l'assemblée de province ?
- a – 15 novembre**
 - b – 30 novembre
 - c – 10 décembre
- 14) L'Assemblée de la province Sud peut-elle décider de réduire le nombre de ses membres ?
- a – Non, car il est fixé par la loi organique n°99-209
 - b – Oui, à 35**
 - c – Oui, à 28
- 15) Dans quelle condition, les membres d'une assemblée de province peuvent-ils provoquer la démission de son bureau ?
- a - Par le vote d'une motion de censure signée par la majorité absolue des membres
 - b - Par le vote d'une motion de renvoi signée par les deux tiers des membres
 - c - Par le vote d'une motion de renvoi adoptée par les trois cinquièmes des membres à l'occasion de l'examen du budget annuel**
- 16) Quel est l'âge minimal pour être candidat aux élections provinciales ?
- a – 18 ans
 - b – 21 ans**
 - c – 25 ans
- 17) Un fonctionnaire occupant un emploi fonctionnel de directeur dans les services de la Nouvelle-Calédonie ou des provinces peut-il être candidat aux élections provinciales ?
- a – Oui**
 - b - Non

18) Que doit faire annuellement le président du gouvernement devant les élus du congrès ?

a – une déclaration de politique générale

b - une présentation des actions engagées en matière de développement durable

c – un rapport sur la situation de la Nouvelle-Calédonie et l'état des différents services publics

19) Le président dispose-t-il d'attributions spécifiques le distinguant des autres membres du gouvernement ?

a – Oui

b – Non

20) Quelle est la limite d'âge des fonctionnaires pouvant être en activité ?

a – 60 ans

b – 65 ans

c – 67 ans sous conditions